

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 30 octobre 2020**

Le 30 octobre 2020 à 18h30 à la mairie de Borne.

Date de convocation : 24 octobre 2020. Conseillers en exercice : 7.

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, Gleyze Jeannine née Barbut, Laborde Josette, Michel Yves., Perrin Jean-Michel, Tailland Thierry.

**Objet : achat d'un tracteur déneigeur d'occasion à la commune de St Etienne de Lugdarès.**

Le Maire et M. Thierry Tailland, conseiller délégué au S.I.V.O.M. de St Etienne de Lugdarès rappellent au Conseil que le déneigement de la commune de Borne est assuré par le S.I.V.O.M. de St Etienne de Lugdarès. Jusqu'à ce jour, le matériel utilisé pour le déneigement de Borne et le Mas de Truc était un tracteur Massey Ferguson usagé avec étrave appartenant à la commune de St Etienne de Lugdarès et mis à disposition du S.I.V.O.M. La commune de St Etienne de Lugdarès souhaite se débarrasser de cet engin et a fait la proposition à notre commune de l'acheter. Le S.I.V.O.M. n'ayant pas d'autre engin déneigeur pour assurer ce service dans le secteur concerné et n'ayant pas l'intention d'en acheter, il est proposé au Conseil d'acheter ce matériel au prix que nous avons proposé et qui a été accepté par la commune de St Etienne de L.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De faire l'acquisition de ce matériel pour le prix principal de 6000.00€.**
- **De charger le Maire d'entreprendre toutes les démarches et de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision (certificat de cession, demande certificat d'immatriculation, assurance du bien, etc. ...)**

Ainsi fait et délibéré à Borne le 30 octobre 2020.

Pour extrait conforme, le Maire, Thierry Champel